

Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS : « Le culte du chiffre devient ridicule »

Interview de Julie Robelet pour AISG, le 28 mai 2010

« Le culte du chiffre devient ridicule. On interprète le moindre bruissement et on s'enferme dans un pilotage à ultra-court terme », affirme Laurent Mucchielli, sociologue, directeur de recherche au CNRS, membre du Cesdip (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales). Dans un entretien à AISG, il précise que le nouvel outil statistique du ministère de l'Intérieur constitue seulement un « comptage des procédures réalisées par les policiers et les gendarmes » et ne révèle pas « les chiffres de la délinquance ». Il souligne que « la pression hiérarchique est terrible », sur les policiers et les gendarmes, « pour s'assurer d'avoir 'les bons chiffres', c'est à dire les objectifs fixés à l'avance par le pouvoir ». Il remarque que « la seule touche positive est l'abandon par l'ONDRP (Observatoire nationale de la délinquance et des réponses pénales) du chiffre global des faits constatés comme indicateur de 'la délinquance' » et se dit « inquiet sur les relations entre polices et population ».

AISG : Le ministère de l'Intérieur a mis en oeuvre le 1er mai 2010 un nouveau dispositif statistique, composé notamment d'un tableau de bord statistique de la délinquance. Que pensez-vous de ce nouvel outil ?

Laurent Mucchielli : Pour l'essentiel, on vend du nouveau avec de l'ancien, à savoir les bonnes vieilles statistiques de police et de gendarmerie. Ces statistiques sont publiées par le ministère de l'Intérieur depuis 1972, avec cette dérive habituelle : faire croire qu'elles constituent « les chiffres de la délinquance ». Or il ne s'agit pas d'une enquête anonyme et exhaustive sur les activités délinquantes, il s'agit seulement du comptage des procédures réalisées par les policiers et les gendarmes, et à l'exclusion des contraventions et de la délinquance routière, ce qui enlève beaucoup de données tout de même. Depuis 2002, c'est pourtant autour de ces statistiques que tournent le management des corps de police et la communication politique.

La pression hiérarchique est terrible, pour s'assurer d'avoir « les bons chiffres », c'est à dire les objectifs fixés à l'avance par le pouvoir. Les indicateurs sont scrutés en permanence. Aujourd'hui, il faut savoir qu'on demande parfois aux policiers et aux gendarmes des remontées journalières de statistiques. Ce culte du chiffre devient ridicule. On interprète le moindre bruissement et on s'enferme dans un pilotage à ultra-court terme, qui me semble révélateur d'une absence de vision et de pilotage réels. La seule touche positive est l'abandon par l'ONDRP (Observatoire nationale de la délinquance et des réponses pénales) du chiffre global des faits constatés comme indicateur de « la délinquance ». L'addition de plus d'une centaine d'infractions de nature différente pour parvenir à un chiffre global n'avait absolument aucun sens, cela faisait très longtemps que nous le disions dans la recherche.

AISG : Cette nouvelle communication a-t-elle selon vous des incidences sur le travail des policiers et des gendarmes ?

Laurent Mucchielli : D'abord et de façon générale, cette pression permanente pour produire les « bons chiffres » a fatalement pour effet de paralyser les initiatives locales. C'est un peu une caricature de jacobinisme. On inculque aux personnels un conformisme démotivant et on

gêne considérablement le développement des partenariats locaux. Ensuite, le problème des policiers et des gendarmes est qu'ils sont en permanence soumis à des priorités multiples impossibles à gérer simultanément, a fortiori avec des effectifs en réduction. Ainsi, si le nombre de morts sur les routes ne baisse plus, on demande de refaire un maximum de contrôles routiers. Mais les infractions routières ne sont pas « rentables », parce que non comptabilisées dans l'état 4001. Donc, on ne peut pas le faire trop longtemps, sinon on risque de se faire réprimander pour ses « mauvais chiffres ». Alors on ira faire des ILS (infractions à la législation sur les stupéfiants) ou des ILE (infractions à la législation sur les étrangers) et on s'occupera davantage de toutes les atteintes aux personnes, même les plus bénignes parce que ça c'est très « rentable » au contraire. Ce sont des faits constatés et surtout des faits élucidés.

AISG : Le nouveau dispositif contient également un tableau de bord de l'activité des services...

Laurent Mucchielli : Là encore, le scrutage des taux d'élucidation et du nombre de personnes « mises en cause » est un classique. La seule nouveauté est évidemment passée sous silence : on ne met plus le nombre de gardes à vue parmi les indicateurs positifs de « performance policière ». Pour le reste, il faut comprendre que les « indicateurs de performance » ne rendent compte que d'une partie des activités des fonctionnaires : l'activité répressive. Or, dans les services non spécialisés (qui sont les plus nombreux), sur le terrain, au quotidien, souvent la moitié voire davantage encore du temps de travail des policiers et gendarmes est un travail d'urgence sociale, de police secours. Mais cette part plus sociale du métier n'est pas reconnue, elle est même souvent dévalorisée. Il n'y a aucun indicateur pour cela et c'est très regrettable. Le temps de patrouille, de discussion, d'aide sociale finiront par être conçus comme du temps perdu. Ce jour là, la coupure entre police et population sera achevée.

AISG : Comment faire pour obtenir des chiffres plus proches de la réalité ?

Laurent Mucchielli : Il n'y a qu'un moyen : sortir des « lunettes administratives » et faire des enquêtes anonymes sur des échantillons représentatifs de la population générale. C'est ce que les chercheurs ont inventé il y a plus d'un demi-siècle aux USA, avec d'abord des enquêtes où l'on demandait aux gens s'ils avaient commis des infractions (enquêtes de délinquance auto-reportée) puis des enquêtes où on leur demandait s'ils avaient été victimes de quelque chose (enquêtes de victimation). En France, ce sont les chercheurs du Cespip (laboratoire du CNRS associé au ministère de la Justice puis à l'université de Versailles Saint-Quentin) qui ont importé ces enquêtes au milieu des années 1980, puis qui les ont routinisées avec l'Insee au milieu des 1990. Depuis 2007, ce travail a été récupéré par l'ONDRP au plan national. Ce qu'il faut bien comprendre c'est que la grande majorité des actes délinquants échappent aux comptages administratifs, soit que leurs auteurs n'ont été repérés par personne soit que les victimes n'ont pas porté plainte. Un exemple : plus de 90 % des violences sexuelles ne sont pas portées à la connaissance des policiers et des gendarmes, et ne sont donc pas comptées dans leurs statistiques.

AISG : Vous êtes globalement sévère sur les politiques de sécurité actuelles...

Laurent Mucchielli : Ce n'est pas par plaisir. Mais la lecture des travaux de mes collègues sur la police, mes propres travaux sur la gendarmerie et ce que nous observons actuellement avec les polices municipales (où beaucoup ne pensent qu'à imiter les nationaux au lieu de bâtir leur spécificité), tout cela me rend assez inquiet sur les relations entre polices et population. D'autant que tout ceci semble absent de la réflexion du pouvoir politique, comme

l'indique le caractère « fourre-tout » de la Loppsi (loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure), mais aussi les déclarations après tel ou tel fait divers. Il y a quelques semaines, le président de la République médiatise son « grand retour » sur la sécurité et il affirme qu'il faut « éradiquer » la délinquance. C'est une aberration. On peut contrôler plus ou moins bien certaines délinquances, faire baisser plus ou moins leurs niveaux, mais personne ne les fera jamais disparaître. Et certainement pas simplement en tapant du point sur la table ou en nommant tel ou tel haut fonctionnaire...

Autre exemple, bien triste : la semaine dernière une policière municipale est tuée par des grands truands lourdement armés à l'occasion d'un contrôle routier, et le ministre de l'Intérieur annonce qu'il veut équiper les policiers municipaux de Taser. Où est la logique ? Dernier exemple : la vidéosurveillance. Le gouvernement veut l'imposer au pas de charge au mépris des résultats des évaluations indépendantes et de la volonté d'une bonne partie des collectivités territoriales. A quoi cela rime t-il ? Dans tout cela, il n'y a pas de projet, pas de vision d'ensemble et pas de vraie connaissance des dossiers. Il y a surtout de la communication comme on dit aujourd'hui. Et puis la volonté de faire des économies, d'où les transferts de charges vers les collectivités territoriales et vers le secteur privé.